

## Programme de formation à la catégorie AM du permis de conduire

### 1) Préambule

La catégorie AM du permis de conduire est équivalente au Brevet de Sécurité Routière (BSR). Elle n'entre pas dans le régime du permis à points. Ce permis peut être délivré à partir de 14 ans à l'issue d'une formation de spécifique de 8 heures, dispensée par une école d'enseignement de la conduite automobile agréée. Le BSR reste valide.

Tout permis de conduire autorise la conduite des véhicules relevant de la catégorie AM.

La carte sécurisée AM est valable 15 ans à compter de la date de délivrance. Cette validité est inscrite sur le document.

### 2) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

La dimension sociale de l'usage des cyclomoteurs au même titre que l'automobile se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc. Les conducteurs de cyclomoteurs sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, de savoir être, de savoir-faire et de savoir devenir.

### 3) L'organisme de formation

SARL SCOLA PRIMA

Bd Abbé Recco La Rocade 20090 Ajaccio Tél : 04 95 27 06 03

Route de Mezzavia 20167 Mezzavia Tél : 04 95 20 66 82

Avenue Napoléon III im Le Préau 20000 Ajaccio Tél : 04 95 78 54 38

[Autoecole\\_scolaprima@yahoo.fr](mailto:Autoecole_scolaprima@yahoo.fr) [WWW.scola-prima.com](http://WWW.scola-prima.com)

Agréments : E 15 02A 00010/ E 06 02A 11400/ E 23 02A 00010

Siret : 489 754 788 00011

Code NAF : 8553Z

Siret : 489 754 788 00011. Agrément : E060 2A 114 00. NAF/APE : 8553z. ID DD : 0059345. N° Formation : 942099520

N° Formation : 94 20 2099520

Gérante : Mme DEIANA Thérèse

Responsables des relations avec les élèves : Mmes LABOURDETTE Christine et COSTA Marie-Ange

#### 4) Les prérequis

Avoir au minimum 14 ans et avoir obtenu l'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) de premier ou deuxième niveau ou à défaut l'attestation de sécurité routière (ASR).

#### 5) Le public visé

Tous publics

#### 6) La durée de formation

8 heures minimum sur au moins deux jours et quatre heures maximum par jour.

#### 7) Les véhicules

- a) Les cyclomoteurs de cylindrée inférieure ou égale à 50 cm<sup>3</sup> et dont la vitesse est limitée par construction à 45 km/h.
- b) Les voiturettes et petits quads de cylindrée inférieure ou égale à 50 cm<sup>3</sup> pour un moteur essence ou inférieure ou égale à 4 kW pour un moteur Diesel.

#### 8) Le programme de formation

L'enseignement de la conduite et de la sécurité routière adapte les contenus de la formation à l'option choisie par l'élève : cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur.

Un livret de formation est obligatoire, il comporte le programme de formation.

Pour la pratique du deux roues des équipements réglementaires sont obligatoires.

Cette formation s'organise autour des cinq types d'enseignements suivants :

- Echange sur les représentations individuelles autour de la conduite

- Formation à la conduite hors circulation
- Code la route
- Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique
- Sensibilisation aux risques

Séquence 1 : échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes)

- 1) Expression et échanges sur le respect des règles
  - Signalisation
  - Règles de la circulation
- 2) Expression et échanges sur des grandes thématiques de sécurité routière
  - Vitesse
  - Consommation d'alcool ou d'autres produits
  - Utilisation des distracteurs tel que le téléphone
- 3) Echanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur.

Séquence 2 : formation à la conduite hors circulation (durée minimale 1 heure)

- Les équipements obligatoires pour la conduite et leur rôle
- La connaissance des principaux organes du véhicules cyclomoteur ou quadricycle
- Les contrôles obligatoires pour l'entretien et le maintien de la sécurité
- La maîtrise technique du véhicule hors circulation
- Position de conduite : bras, dos, jambes, pieds et mains, et réglages du ou des rétroviseurs
- Pour les quadricycles : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs
- Démarrage et arrêt du véhicule
- Pour les cyclomoteurs : maintien de l'équilibre et la stabilité en ligne droite
- Ralentissement, freinage et immobilisation du véhicule
- Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et de demi-tours
- Manœuvres de freinage et d'évitement

Séquence 3 : code le route (30 minutes)

- La signalisation verticale et horizontale : connaitre la signalisation et comprendre son rôle
- Les règles de circulations : connaitre les principales règles et comprendre leur rôle
- Positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, en virage et lors des changements de direction
- Franchissement d'intersections et régime de priorité

Séquence 4 : formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (durée minimale 3 heures)

- Démarrer le véhicule qu'il soit déjà ou non dans la circulation

- S'insérer en sécurité dans la circulation
- Prendre en compte la vitesse des autres usagers et s'assurer d'être bien vu
- Ralentir et immobiliser le véhicule qu'il soit déjà dans la circulation et pour le quitter
- Freinage et maintien de la stabilité
- Arrêt et départ en circulation : feux, stop
- Ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter
- S'arrêter et stationner
- Précautions à prendre avant de s'arrêter ou de stationner
- Précautions à prendre pour s'insérer dans la circulation
- Pour les quadricycles : stationner en bataille, en épi et en créneau
- Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers
- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances
- Négocier un virage
- Adapter une trajectoire sécurisée
- Choisir la position sur la chaussée
  - En ligne droite, en virage, en situation de croisement ou de dépassement
  - En tenant compte de la signalisation horizontale et verticale
  - En insérant les particularités des autres usagers
- Franchir les différents types d'intersections
- Détecter et identifier le type d'intersection
- Evaluer la visibilité
- Adapter sa vitesse
- Respecter les règles relatives aux ordres de passage
- S'arrêter et repartir
- Dégager une intersection
- Changer de direction
- Observer et analyser l'environnement
- Avertir de son intention
- Se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules
- Adapter sa vitesse
- Respecter les règles de priorité
- Dégager une intersection

Séquence 5 : sensibilisation aux risques (durée minimale 1 heure)

Cette séquence a lieu en présence de l'un au moins des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal.

En fonction des profils identifiés, quatre thématiques parmi les suivantes sont traitées :

- Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement
- Les risques du débridage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement
- Les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation et effets
- La vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage
- La prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur.